

Renvoi au comité d'Instruction publique de l'adresse de la société populaire d'Angout-Rousseau (Tarn) concernant la célébration des fêtes républicaines dans le département, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'Instruction publique de l'adresse de la société populaire d'Angout-Rousseau (Tarn) concernant la célébration des fêtes républicaines dans le département, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 234;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15388_t1_0234_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

ment de la Corrèze, écrivent à la Convention nationale que les citoyens de leur commune, réunis autour de l'arbre de la liberté, ont célébré le 14 juillet les victoires de la République. Ils ajoutent que la société populaire a ouvert une souscription dans son sein, qui a produit une somme 753 L, qu'elle envoie pour aider à la construction d'un vaisseau; et comme elle ose se séparer de ce qui pourroit encore lui rappeler l'idée détestée d'un roi, elle offre 408 L en numéraire.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Marine (32).

16

Les administrateurs du département des Alpes-Maritimes transmettent à la Convention nationale une adresse à leurs administrés portant invitation à se cotiser volontairement pour la construction d'un vaisseau du premier rang.

Insertion au bulletin (33).

[*Les administrateurs du département des Alpes-Maritimes à la Convention nationale, le 16 thermidor an II*] (34)

Citoyens Représentans,

L'amour qui nous anime pour la chose publique, la haine que nous portons à Pitt, Cobourg, et à tous les tyrans coalisés nous ont dicté une adresse pour nos administrés. Nous vous la transmettons, la Convention ne démontrera pas sans doute cet élan patriotique.

VIDAL l'aîné, GRIVEL, CARLON, LEBE, Armand BERGOIN, PAYANY fils, AUDIBERT.

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Les administrateurs du département des Alpes-Maritimes aux citoyens de leur département.

Frères et amis.

Nous voici parvenus à une époque heureuse, nos ennemis sont partout vaincus, et repoussés par les armes victorieuses de la République; la voix de la Convention nationale a frappé de terreur les tyrans coalisés, et bientôt ils ne seront plus.

L'Anglais, *fourbe, lâche et barbare*, ne respirant que le crime, n'ayant de force que la trahison, d'espoir que la bassesse, employant tous les moyens pervers pour nuire à notre prospérité a été également frappé d'un arrêt de proscription par les vrais républicains, et le sort qui l'attend a été proclamé par un décret de la Convention nationale, portant qu'il ne serait plus fait de prisonniers Anglais.

Mais, citoyens, tandis que les soldats de la patrie affrontent la mort, et déploient chaque

jour tant de constance et d'héroïsme pour la défense de notre liberté, les vils esclaves de Georges et de Pitt, osent encore promener insolemment sur les flots, leur marine, le repaire de tous les crimes.

Jusques à quand souffrirons-nous cet excès d'audace ?

La liberté ne veut pas plus de tyrans sur la terre que sur les mers.

He bien ! que le pavillon tricolore fasse disparaître cette horde de brigands, terrassons les tyrans coalisés et leurs stupides satellites.

Déjà quelques départemens ont ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau de premier rang, empressons-nous de les imiter, nous sommes animés des mêmes principes, nous combattons pour la même cause, que chacun de nous se cotise volontairement à raison de ses facultés, qu'il porte son offrande patriotique au secrétariat de nos communes respectives, d'où elles seront remises à celui de chaque district, qui les fera parvenir au département, pour les déposer de suite sur l'Autel de la Patrie.

Là, nous dirons à nos dignes représentans, les citoyens nos frères et amis des Alpes Maritimes, par un dévouement généreux se sont disputés la gloire de contribuer à détruire ces cruels insulaires; un vaisseau, qui portant avec lui la terreur, les vertus et le courage du *Vengeur* purifie les mers de tous les tyrans qui les souillent.

Fait à Nice, à la séance du Directoire du département des Alpes-Maritimes, le 9 thermidor, an second de la République Française, une et indivisible.

Signé VIDAL l'aîné, (*président*), CARLON, GRIVEL, AUDIBERT, BERGOIN, PAYANY fils, LEBÉ, ESMENJAUD (*secrétaire général*) (35)

17

La société populaire d'Agout-Rousseau [ci-devant Saint-Paul-Cap-de-Joux], département du Tarn, écrit à la Convention nationale qu'elle suivra l'ordre des fêtes décadaïres avec une religieuse exactitude; que déjà l'esprit public ne cesse de se développer; que chaque décade une nouvelle affluence se fait remarquer dans le temple de l'Etre-Suprême, et que le 20 thermidor elle a célébré les triomphes de la République.

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (36).

18

Le commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre adresse à la Convention nationale copie du procès-verbal d'exécution, du 19 messidor, du jugement

(32) P.-V., XLV, 40. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(33) P.-V., XLV, 40-41. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(34) C 319, pl. 1 305, p. 12.

(35) Adresse imprimée sur deux colonnes, en français et en provençal.

(36) P.-V., XLV, 41.